

République Française
Département : AVEYRON
Arrondissement : Millau
SALMIECH - Commune

Séance du mercredi 24 septembre 2025

Délibération N° DE_2025_055

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
14	12	13
Date de la convocation :		
19/09/2025		
Pour	Contre	Abstention
13	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-quatre septembre deux mille vingt-cinq, à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (salle de réunions), sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LABIT.

Présents : Monsieur Jean-Paul LABIT, Monsieur Robert BOS, Madame Cécile SAVY, Monsieur Gilles SEGURET, Monsieur Pierre CARCENAC, Monsieur Simon FOURNIER, Madame Muriel LAPIERRE, Madame Marie-Reine RIVIERE, Monsieur Alain VERNHES, Monsieur Adrien COLOMB, Monsieur Jean-Louis LAPIERRE, Monsieur Thierry PALAZETTI

Représentés : Monsieur Nathan CARCENAC représenté par Monsieur Pierre CARCENAC

Absents et Excusés : Monsieur René CLUZEL

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Monsieur Simon FOURNIER est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Construction De l'Ecole Méandres du Céor Pôle Enfance : ATTRIBUTION DES MARCHES DE TRAVAUX

Le Maire rappelle :

Le Maire expose :

La commune de Salmiech, avec la proximité du ruthénois est un territoire attractif qui voit sa population croître, atteignant aujourd'hui un niveau avoisinant les 800 habitants. L'évolution de la population entraînera l'évolution du nombre d'élèves scolarisés ou à scolariser. L'école actuelle étant obsolète et énergivore, la construction d'un nouveau groupe scolaire est apparu comme nécessaire. Le pôle enfance avec une surface plancher totale de 619 m² aura une capacité de 2 classes et une salle réservée à un ALSH.

Ce projet s'inscrit dans une démarche environnementale de haute qualité, notamment dans la démarche Bâtiment Durable Occitanie (BDO), a été élaboré avec pour site les hauteurs du village à proximité des équipements sportifs existants.

DE_2025_055

Date de transmission de l'acte : 03/10/2025
Date de réception de l'AR : 03/10/2025
012-211202551-DE_2025_055-DE
AGEDI

Un marché de travaux décomposé en quinze lots a été lancé selon une procédure adaptée sous la forme d'un appel d'offres ouvert dans le respect des dispositions de l'article R. 2123-1 du code de la commande publique.

Les lots du marché sont les suivants :

<i>lot n°1</i>	<i>Terrassement VRD</i>
<i>lot n°2</i>	<i>Gros œuvre</i>
<i>lot n°3</i>	<i>Charpente et mur</i>
<i>lot n°4</i>	<i>Couverture et Bardage zinc</i>
<i>lot n°5</i>	<i>Menuiserie extérieure</i>
<i>lot n°6</i>	<i>Serrurerie</i>
<i>lot n°7</i>	<i>Plâtrerie</i>
<i>lot n°8</i>	<i>Menuiserie Intérieure / Agencement</i>
<i>lot n°9</i>	<i>Chape / Carrelage / Faïence</i>
<i>lot n°10</i>	<i>Revêtement Sol Souple</i>
<i>lot n°11</i>	<i>Peinture / Nettoyage</i>
<i>lot n°12</i>	<i>Faux-Plafonds</i>
<i>lot n°13</i>	<i>Électricité</i>
<i>lot n°14</i>	<i>Plomberie / Sanitaire</i>
<i>lot n°15</i>	<i>Panneaux photovoltaïques</i>

Le marché comporte seulement une tranche ferme ;

La date limite de remise des offres a été fixée au 10 juillet 2025.

En l'absence d'offre concurrentielle car une seule offre ayant été réceptionnée pour le lot n°6 Serrurerie passé selon la procédure adaptée, le lot a été déclaré infructueux. Il a donc été décidé de re-consulter pour ce lot.

Un travail de conformité administrative et d'analyse technique a ensuite permis de déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse pour chacun des lots.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 18 juillet 2025 et le 4 septembre 2025 et a déterminé les titulaires pour chaque lot passé en procédure adaptée.

Monsieur le Maire rappelle que la délibération en date du 27 mai 2020, prescrive l'ensemble des délégations accordées au maire par le Conseil Municipal celle "de prendre toute décision concernant la préparation , la passer l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget"

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer ;

Décision :

Le Conseil Municipal,

DE_2025_05_05

Date de transmission de l'acte : 03/10/2025
Date de réception de l'AR : 05/10/2025
012-211202551-DE_2025_055-DE
A G E D I

Vu les articles L.2124-1, L.2124-2, R. 2124-1, R. 2124-2 et R.2131-16 du Code de la commande publique.

Vu les rapports d'analyse des offres présentés en commission d'appel d'offres réunie les 18 juillet 2025 et le 4 septembre 2025, pour les 15 lots passés selon la procédure adaptée,

Décide

D'autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés ainsi que toutes les pièces nécessaires à l'exécution de ces marchés pour ces lots passés selon la procédure adaptée :

- Lot n°1 Terrassement VRD : Entreprise EUROVIA MIDI PYRENNES 235 Rue des Sculpteurs ZA Bel Air CS83115 - 12031 RODEZ pour un montant total de 264 192.90 € HT ;
- Lot n°2 Gros Œuvre : SARL ALDEBERT 853 Allées des Espagnols PA de Monvert 3 - 12450 CALMONT, pour un montant total de 242 972.04 € HT ;
- Lot n°3 Charpente et Mur : SASU CHARLES CHARPENTES BS 1 Place de la Gare 12300 BOUILLAC, pour un montant de 241 015.20 € HT.
- Lot n°4 Couverture / bardage zinc : SARL LES COUVREURS DU CAUSSE ZA DE PEYROLIS 12310 LAISSAC SEVERAC L'EGLISE, pour un montant de 199 975.59 € HT ;
- Lot n°5 Menuiserie Extérieure : ROUERGUE ALU La Broussine ZA de MALAN 12510 OLEMPS, pour un montant de 96 911.74 € HT ;
- Lot n°6 Serrurerie : ROUERGUE ALU La Broussine ZA de MALAN 12510 OLEMPS, pour un montant de 49 895.06 € HT ;
- Lot n°7 Plâtrerie : SARL Francis LOUBIERE Parc d'activités de Cantaranne 374 rue des Landes 12850 ONET LE CHATEAU, pour un montant de 185 000.00 € HT
- Lot n°8 Menuiserie Intérieure/Agencement, BALLAT 677 avenue de Rodez pour un montant de 132 800.00 € HT.
- Lot n°9 Chape / Carrelage / Faïence : VEYRAC CARRELAGE 6 rue des C ZA Les Amourals 2 12450 LA PRIMAUBE, pour un montant de 59 126.49 € HT
- Lot n°10 Revêtement Sol Souple : SAS BENECH 38 Route de Séverac 1 ONET LE CHATEAU, pour un montant de 22 847.45 € HT.
- Lot n°11 Peinture / Nettoyage : SAS GASTON 45 Route de Bonissard 1 DECAZEVILLE, pour un montant total de 34 511.69 € HT.

- Lot n°12 Faux-Plafonds : SAS BELET 34 Route du Bois Vert 12510 OLEMPS, pour un montant de 13 056.10 € HT.
- Lot n°13 Electricité : CEGELEC ZA LE PUECH 7 Avenue du Ségal 12000 LE MONASTERE, pour un montant de 132 000.00 € HT.
- Lot n°14 Plomberie / Sanitaire : ARGUEL SERVICES 74 Avenue de Rodez 12290 PONT DE SALARS, pour un montant total de 290 310.78 € HT.
- Lot n°15 Panneaux photovoltaïques : SARL TLG 271 Avenue de Rodez 12450 LUC LA PRIMAUBE, pour un montant de 20 445 € HT.

DIT

Que le montant total du Marché, à l'issu de l'appel d'offre s'élève à : 1 985 060.04 € HT.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Monsieur Jean-Paul LABIT
Président de séance



Monsieur Simon FOURNIER
Secrétaire de séance

Date de transmission de l'acte: 03/10/2025
Date de réception de l'AR: 03/10/2025
012-211202551-DE_2025_055-DE
AGEDI
DE_2025_055